

Candidature jusqu'au vendredi 29 avril 2022.

Appel à candidature résidence EAC -Syndicat du Pays de Maurienne (73)

Le Syndicat du Pays de Maurienne lance un appel à candidatures pour sélectionner un(e) ou plusieurs artiste(s) ou collectif(s) artistique(s) qui deviendront « ARTISTES ASSOCIÉS » du territoire de Maurienne pour mettre en œuvre les résidences d'éducation artistique et culturelle de la CTEAC Maurienne 2022-2025.

Contexte

Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) est signataire d'une convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture tout au long de la vie (CTEAC Maurienne 2022-2025) avec l'Etat (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et Education Nationale), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Savoie Mont Blanc et le Département de la Savoie.

Objectifs

L'expression orale et les jeux de langage seront les fils conducteurs de ces résidences, autour des 3 principales disciplines suivantes:

- Lecture de textes à voix haute (textes d'auteurs ou textes composés pour l'occasion);
- Poésie (au sens large, incluant slam et rap);
- Théâtre (sous toutes ses formes).

Au-delà de ces 3 disciplines principales, l'appui sur d'autres disciplines artistiques comme par exemple la musique, la danse ou les arts plastiques ou numériques, permettant d'inclure un nombre de participants plus important dans les projets, est souhaité.

Modalités de candidature

L'appel à candidatures comprend les pièces suivantes :

- Un cahier des charges et ses 4 annexes précisant le cadre des résidences, les domaines d'expression artistique concernés et les raisons de leur choix, le territoire d'action, les conditions financières, l'organisation des résidences en termes de portage, promotion et suivi, et enfin les modalités de l'appel à candidatures (contenu du dossier à fournir, critères de sélection, modalités d'envoi du dossier et modalités de sélection des candidats).
- Une fiche d'identification, une fiche de présentation synthétique et une note d'intention artistique à remplir par les candidats.

Les documents sont à télécharger directement sur le site www.maurienne.fr

Les dossiers devront être déposés au plus tard vendredi 29 avril 2022 à 17h par voie informatique à l'adresse : <u>developpement.culturel@maurienne.fr</u>

Demandes de renseignements complémentaires :

Sylvie Godard, chargée de développement culturel 04 79 64 12 48 developpement.culturel@maurienne.fr
Syndicat du Pays de Maurienne Place de la Cathédrale - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-candidature-residence-eac-syndicat-du-pays-de-maurienne-73